

Recours et accès aux soins

Fiche 21 • Secteurs de conventionnement des médecins et dépassements d'honoraires

INDICATEURS

► **Part des professionnels de santé pouvant pratiquer des dépassements d'honoraires** en 2007 (en %). Champ: professionnels ayant perçu au moins un euro d'honoraires dans l'année 2007. Sources: données Cnamts-Sniiram.

► **Taux moyen de dépassement**: part des dépassements dans les honoraires en 2007 (en %). Champ: professionnels ayant perçu au moins un euro d'honoraires dans l'année 2007. Sources: données Cnamts-Sniiram.

Régions	Part des professionnels de santé pouvant pratiquer des dépassements d'honoraires (%)				Régions	Taux moyen de dépassement (%)			
	Omnipraticiens	Spécialistes	dont chirurgie	dont stomatologie et chirurgie maxillo-faciale		Omnipraticiens	Spécialistes	Chirurgiens-dentistes	Auxiliaires médicaux
Alsace	8,0	44,5	78,8	60,0	Alsace	4,0	25,4	101,6	1,1
Aquitaine	9,0	37,1	82,4	63,0	Aquitaine	2,0	13,0	87,7	0,3
Auvergne	6,9	27,5	75,0	28,6	Auvergne	1,8	8,6	81,8	0,1
Basse-Normandie	7,3	22,6	59,0	19,2	Basse-Normandie	2,0	9,5	85,6	0,3
Bourgogne	11,3	37,8	82,3	60,0	Bourgogne	2,8	14,4	88,9	0,3
Bretagne	5,8	14,2	49,6	16,7	Bretagne	1,7	4,3	73,1	0,5
Centre	11,3	31,6	64,0	51,5	Centre	3,1	11,5	92,6	0,8
Champagne-Ardenne	7,0	30,4	64,3	71,4	Champagne-Ardenne	2,1	12,0	80,4	0,4
Corse	8,9	22,9	71,4	0,0	Corse	1,9	6,0	77,1	0,1
Franche-Comté	7,7	27,3	58,0	33,3	Franche-Comté	2,5	9,0	81,3	0,2
Haute-Normandie	7,5	33,3	73,6	25,8	Haute-Normandie	2,0	9,9	93,1	0,3
Île-de-France	30,5	62,1	85,8	52,5	Île-de-France	13,1	39,4	129,6	5,7
Languedoc-Roussillon	7,5	28,9	76,7	39,6	Languedoc-Roussillon	2,0	9,2	88,2	0,1
Limousin	4,1	25,8	67,6	28,6	Limousin	1,5	8,6	87,1	1,5
Lorraine	4,5	25,4	68,9	37,5	Lorraine	1,6	8,7	82,8	0,3
Midi-Pyrénées	4,8	18,9	53,5	22,7	Midi-Pyrénées	1,2	6,6	87,2	0,1
Nord - Pas-de-calais	5,5	32,1	65,4	33,9	Nord - Pas-de-calais	1,5	13,3	72,8	0,3
Pays de la Loire	9,5	25,9	62,5	26,4	Pays de la Loire	2,6	10,2	72,8	0,3
Picardie	7,9	28,3	50,0	41,2	Picardie	2,4	11,1	91,1	1,1
Poitou-Charentes	7,0	29,2	59,1	42,3	Poitou-Charentes	1,7	8,9	85,9	0,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15,7	39,7	79,5	35,5	Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,5	14,5	98,4	0,1
Rhône-Alpes	18,6	48,5	88,9	46,4	Rhône-Alpes	5,9	25,4	105,4	0,6
Guadeloupe	6,8	19,5	58,8	25,0	Guadeloupe	2,0	6,5	89,2	0,4
Guyane	1,4	22,7	40,0	nd	Guyane	0,7	10,6	84,5	0,1
Martinique	4,4	32,3	100,0	33,3	Martinique	2,3	10,5	78,1	0,1
La Réunion et Mayotte	1,9	14,9	66,7	0,0	La Réunion et Mayotte	0,2	3,4	53,1	0,0
France métropolitaine	13,1	40,2	74,9	42,0	France métropolitaine	4,2	18,0	95,4	1,1
France entière	12,8	39,8	74,7	41,6	France entière	4,1	17,7	94,7	1,0

nd : non disponible.

Sources : Cnamts-Sniiram.

Recours et accès aux soins

Fiche 22 • Recours aux soins et mobilité des patients

INDICATEURS

► **Consommation de soins de ville** (observée et standardisée en 2007) en euros par assuré du régime général (voir commentaires). Sources : Sniiram, Cnamts, INSEE. Champ : remboursements du régime général, soins de ville hors honoraires des cliniques privées.

► **Consommation de soins hospitaliers** (observée et standardisée en 2007) en euros par habitant (voir commentaires). Sources : PMSI, INSEE. Champ : tous régimes, médecine chirurgie obstétrique, établissements publics et privés.

► **Part des patients résidant dans la région et soignés dans une autre région** en 2007 en % (voir commentaires). Source : PMSI. Calcul : DREES. Champ : tous régimes, médecine chirurgie obstétrique, établissements publics et privés.

► **Part des patients résidant à l'extérieur de la région dans la production des établissements** en 2007 en % (voir commentaires). Source : PMSI. Calcul : DREES. Champ : tous régimes, médecine chirurgie obstétrique, établissements publics et privés.

► **Solde net de patients** en 2007 : différence entre le nombre de patients résidant dans d'autres régions soignés par les établissements de la région et le nombre de patients résidant dans la région soignés dans des établissements d'autres régions (voir commentaires). Source : PMSI. Calcul : DREES. Champ : tous régimes, médecine chirurgie obstétrique, établissements publics et privés.

COMMENTAIRES

La consommation de soins observée correspond au montant par habitant des soins fournis aux résidents de la région.

La consommation de soins standardisée correspond à la consommation de soins estimée par habitant de la région en tenant compte des caractéristiques démographiques (âge, sexe), de mortalité et de morbidité (prévalence en affections de longue durée) de sa population. Cette estimation est réalisée par correction de la structure démographique et par ajustement sur des variables de mortalité et de morbidité.

Les écarts de consommation observée en soins de ville par assuré du régime général sont relativement importants entre régions. Cependant, la comparaison des niveaux de consommation entre régions est plus pertinente en considérant la consommation standardisée car elle tient compte des différences de structure démographique et

d'état de santé de la population. Cette standardisation réduit les disparités observées entre régions, mais les consommations standardisées par assuré du régime général demeurent relativement hétérogènes à l'intérieur de la métropole. Cinq régions du sud du pays présentent des consommations standardisées supérieures de plus de 10 % à la moyenne nationale. À l'opposé, l'Île-de-France, l'Auvergne et la Haute-Normandie ont des consommations standardisées inférieures de 10 % à cette moyenne.

Les consommations standardisées en soins hospitaliers de court séjour sont plus homogènes. Presque toutes les régions présentent une consommation hospitalière standardisée par habitant égale à 5 % près (en plus ou en moins) à la moyenne nationale. Les seules exceptions sont, d'une part, l'Auvergne et la Bretagne, dont la consommation en soins

hospitaliers de court séjour est inférieure de plus de 5 % à la consommation nationale moyenne, et, d'autre part, des régions de l'Est, l'Île-de-France et la Corse qui, à l'inverse, présentent une consommation en soins hospitaliers de court séjour supérieure de plus de 5 % à la consommation nationale moyenne.

Près de 6 % des séjours hospitaliers de courte durée ont lieu hors de la région d'habitation du patient. Cette proportion moyenne recouvre des différences importantes dans le taux de sortie des résidents (1,8 % dans le Nord - Pas-de-Calais, 17,5 % pour la Picardie).

La proportion de patients soignés dans les établissements d'une région provenant d'autres régions varie aussi sensiblement : de moins de 4 % pour le Nord - Pas-de-Calais, la Haute-Normandie ou la Bretagne, à 16 % pour le Limousin dont l'offre hospitalière est importante.

Régions	Consommation de soins de ville observée (euros)	Consommation de soins de ville standardisée (euros)	Consommation de soins hospitaliers observée (euros)	Consommation de soins hospitaliers standardisée (euros)	Part des patients de la région soignés à l'extérieur de leur région de résidence (%)	Part des patients résidant à l'extérieur de la région dans la production des établissements (%)	Solde net de patients
Alsace	946	913	636	666	2,0	6,1	19044
Aquitaine	1072	1067	669	628	4,4	6,6	19226
Auvergne	1007	862	652	584	10,4	8,9	-5130
Basse-Normandie	906	934	659	623	7,3	8,1	3034
Bourgogne	980	916	713	660	11,5	9,8	-7730
Bretagne	978	908	632	585	3,3	3,9	4211
Centre	935	941	635	609	12,4	5,2	-46409
Champagne-Ardenne	940	957	686	669	10,0	8,6	-5152
Corse	1463	1269	728	669	13,0	4,4	-7678
Franche-Comté	890	892	637	624	7,3	4,0	-9373
Haute-Normandie	894	864	622	624	9,5	3,3	-27604
Île-de-France	824	861	570	663	3,0	6,4	94492
Languedoc-Roussillon	1159	1071	674	634	6,7	6,9	1152
Limousin	1099	1052	710	610	8,3	16,0	16735
Lorraine	951	1026	693	676	5,5	3,6	-11507
Midi-Pyrénées	1088	1062	650	622	6,0	5,7	-1955
Nord - Pas-de-Calais	988	990	643	643	1,8	2,1	3520
Pays de la Loire	837	909	593	600	5,3	6,4	9467
Picardie	960	927	658	659	17,5	5,4	-62147
Poitou-Charentes	934	1028	664	616	11,9	5,5	-30170
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1164	1101	665	636	3,0	4,7	22349
Rhône-Alpes	921	949	598	626	3,5	5,0	21625
Guadeloupe	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Guyane	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Martinique	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
La Réunion	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
France métropolitaine	960	960	632	632	5,7	5,7	0

nd : non disponible. Source : INSEE, Cnamts, PMSI.